

Les contreparties sont valables pour la saison 2025-2026.

Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du montant de votre don.

## RENSEIGNEMENTS

### Marie Linden

Directrice générale  
marie.linden@strasbourg.eu  
03 68 98 83 87

### Fabienne Masson

Chargée de la billetterie  
et des relations avec le public  
fabienne.masson@strasbourg.eu  
03 68 98 68 20

## COMMENT DEVENIR MÉCÈNE ?

### En ligne

Sur l'espace dédié  
philharmonique.strasbourg.eu/  
Soutenir l'Orchestre/Particuliers

### Par courrier

Via le formulaire ci-contre à envoyer à la billetterie accompagné d'un chèque à l'ordre d'OPS à :  
Orchestre philharmonique de Strasbourg  
Fabienne Masson  
Palais de la musique et des congrès  
Place de Bordeaux  
BP40246  
67006 Strasbourg

### À la billetterie

Du lundi au vendredi de 10h à 18h

## FORMULAIRE DE DON

### Prénom

.....

### Nom

.....

### E-Mail

.....

### Adresse

.....

.....

.....

### Code postal

.....

### Ville

.....

### Numéro de téléphone

.....

### Date de naissance

.....

### Montant du don

.....

J'accepte que mon nom apparaisse dans la liste des mécènes sur le site et dans la brochure de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg

J'accepte de recevoir la newsletter de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg

